

Partenariat

Concrétisation de l'accord Morocco Foodex - port Tanger Med

Dans le cadre d'un partenariat conclu entre le port Tanger Méditerranée et Morocco Foodex (ex-Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations), une gestion dématérialisée sera désormais possible, au profit des exportateurs marocains. La nouvelle procédure consiste en la digitalisation de la procédure d'exportation des produits agroalimentaires.

Cette nouvelle solution concerne les stations de conditionnement, de stockage et de fabrication des produits, implantées sur le territoire marocain.

Pour ce faire, les opérateurs concernés, en l'occurrence les exportateurs marocains de produits agroalimentaires, accéderont à leurs espaces professionnels sur le portail Morocco Foodex ou sur « Tanger Med Port Community System », munis de leurs propres identifiants. « A

titre d'exemple, un exportateur d'agrumes de la région d'Agadir pourra, grâce à ses comptes d'accès que ce soit dans le portail Morocco Foodex ou dans le Tanger Med Port Community System, faire sa demande de certification de conformité de ses produits à l'export, de consulter les résultats de contrôle délivrés par Morocco Foodex, et de générer de façon dématérialisée le certificat d'inspection de ses exportations, et ce, depuis son site de production », a expliqué Tanger Med. Ainsi, grâce à l'échange automatisé avec les organismes de contrôle et les points de passage frontalier, le certificat d'inspection pourra être transmis automatiquement pour l'obtention du bon douanier d'embarquement à travers le port Tanger Med.

S. K.